

Observation n°83

Bonjour Madame,

Dans le cadre de l'enquête publique, je souhaite vous faire part de mes interrogations et craintes au sujet du projet d'implantation à Mignaloux-Beauvoir (zone de la plaine) d'une centrale photovoltaïque associée à une activité avicole. Ces 2 activités présentent des nuisances et impacts au regard de l'environnement et sont sujets à des réglementations spécifiques, notamment au titre des ICPE pour l'activité avicole. Or, à ce jour, peu d'informations sont accessibles sur la prise en compte des nuisances / impacts et sur la manière de les prévenir ou de les limiter.

Deux points pour illustrer mon propos:

- qu'en est-il du traitement des effluents d'élevage dans un secteur qui régulièrement voit le contrebas de la route de la plaine être inondé. Les fortes pluies observées hier viennent illustrer ce point et soulignent la nécessité d'une captation de ces eaux et d'un traitement au préalable afin de limiter les pollutions. Les terres argileuses de ce secteur présentent la caractéristique à certains moments de l'année d'être "impermeables". L'installation de panneaux photovoltaïques n'est-elle pas de nature à renforcer l'imperméabilisation du sol? Quelles mesures ont été mises en place pour gérer au mieux les eaux et effluents d'élevage?

- par ailleurs, aucune information n'est disponible sur l'étude d'impact qui a dû être menée dans le cadre du projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol. Je m'en réfère au "guide de l'étude d'impact pour des installations photovoltaïques au sol" édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_EI_Installations-photovolt-au-sol_DEF_19-04-11.pdf)

Le manque d'information auprès de la population conformément à l'aspect réglementaire qu'impose l'instruction de ce dossier nous conduit avec ma famille à nous opposer à ce projet.

Je note enfin que la route de la Plaine est de plus en plus régulièrement utilisée par les automobilistes de la RN147 le matin et le soir en raison des ralentissements observés sur la nationale. L'étroitesse de la route de la Plaine et son mauvais état m'interrogent sur le risque accidentogène qui sera renforcé par l'activité avicole et l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Bien cordialement.

M et Mme de Saint-Martin et leurs 3 enfants